



Assemblée régulière
Assemblée régulière

Date : 16 Juin 2015
Heure : 08:30

Hotel de ville de Prévost
2870 Boul. Curé Labelle Prévost

PROCÈS-VERBAL

INVITÉS PRÉSENTS

Membres votants :

Germain Richer - Président
Jean Dumais - 1er Vice-Président
Linda Lalonde - Secrétaire
Martin Lessard - Administrateur
Pierre Godin - Administrateur

Membre(s) non-votant(s) :

Louise Bourgeois - Directrice générale

INVITÉ(S) ABSENT(S)

Membres votants :

Bruno Laroche - Administrateur [M]
Gilles Beauregard - Administrateur [M]
Louise Gallant - Administratrice [M]

1. Mot de bienvenue

QUE la séance soit ouverte suite au mot de bienvenue du président à 8h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

No. Résolution : AR.20150616.2
IL EST proposé par : Pierre Godin
Appuyé par : Martin Lessard

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du Conseil d'administration sur l'avis de convocation, soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 26 mai 2015

No. Résolution : AR.20150616.3
IL EST proposé par : Linda Lalonde
Appuyé par : Pierre Godin

QUE le procès-verbal du 26 mai 2015 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 26 mai 2015

Louise Bourgeois a contacté M. Filion de la MRC Rivière-du-Nord pour obtenir un emplacement sur le site de la MRC pour afficher les procès-verbaux du TAC MRC RDN. L'affichage commencera avec ceux de janvier 2015.

Le dossier pour la facture du Transport adapté et collectif Laurentides est en suivi.

Germain Richer contactera la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour obtenir une soumission pour l'audit de 2015.



Louise Bourgeois a contacté Mme Lyne Larivée concernant l'aide du HEC pour les projets de développements. Mme Larivée mentionne que leur cas a été exceptionnel et non subventionné.

5. Adoption des comptes à payer

No. Résolution : AR.20150616.5
IL EST proposé par : Linda Lalonde
Appuyé par : Martin Lessard

Il est résolu d'adopter la liste des comptes à payer du chèque no 3701 au chèque no 3729 pour l'adapté et du chèque no 1737 au chèque no 1752 pour le collectif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Rapport budgétaire

No. Résolution : AR.20150616.6
IL EST proposé par : Pierre Godin
Appuyé par : Linda Lalonde

Il est résolu d'adopter les rapports budgétaires au 31 mai 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Changement du représentant de la Municipalité de St-Hippolyte

Lors d'une assemblée régulière du conseil municipal de St-Hippolyte, considérant le désistement de Yves Dagenais à titre de représentant au conseil d'administration du TAC MRC RDN, M. Gilles Beauregard a été mandaté à titre de représentant.

8. Signataire aux comptes du TAC MRC RDN

No. Résolution : AR.20150616.8
IL EST proposé par : Jean Dumais
Appuyé par : Pierre Godin

Étant donné que Yves Dagenais était un des signataires aux comptes de la Caisse Desjardins, il est proposé et appuyé de nommer Martin Lessard comme 3ième signataire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Chargé de projets - Programme de développement

9.1 Production du dépliant

No. Résolution : AR.20150616.9.1
IL EST proposé par : Jean Dumais
Appuyé par : Pierre Godin

Dans le développement du dossier dépliant et site internet, Germain Richer fait lecture d'une soumission pour le dépliant parvenue de Communications Studiograf. Après lecture du document, il est proposé et appuyé d'accorder le contrat du dépliant à Communications Studiograf pour commencer les démarches. Germain Richer contactera la personne responsable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



9.2 Réalisation du site internet

No. Résolution : AR.20150616.9.2
IL EST proposé par : Jean Dumais
Appuyé par : Pierre Godin

Il est proposé et appuyé de mandater Germain Richer et Louise Bourgeois pour obtenir 2 ou 3 appels d'offres par invitation pour la réalisation du site internet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Affaires nouvelles (informations)

10.1 Engagement d'une ressource estivale

Louise Bourgeois informe les membres du conseil d'administration qu'il ne sera pas nécessaire d'engager une ressource externe à moins d'imprévu au cours de l'été.

10.2 Entente de contrat de travail de la directrice générale

No. Résolution : AR.20150616.10.2
IL EST proposé par : Jean Dumais
Appuyé par : Pierre Godin

Suite aux discussions et à la recommandation des membres du conseil d'administration, le conseil mandate le président, Germain Richer, à signer l'entente avec la directrice générale, Louise Bourgeois, aux conditions et recommandations convenues entre les membres du conseil d'administration.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Varia

11.1 Covoiturage

Jean Dumais mentionne qu'il serait intéressant de développer ce moyen de transport. Germain Richer suggère qu'un dossier pourrait être préparé pour présentation à la rencontre de septembre.

11.2 Transport vers Mirabel

Suite à une demande pour du transport adapté de St-Colomban vers Mirabel, Jean Dumais demande si le TAC MRC RDN peut offrir ce service. Le TAC ne peut offrir ce service puisque le territoire de Mirabel appartient au CIT Laurentides.

11.3 Changement d'heure pour le début des réunions

No. Résolution : AR.20150616.11.3
IL EST proposé par : Linda Lalonde
Appuyé par : Martin Lessard

Jean Dumais demande s'il est possible de débiter les rencontres à 9 heures au lieu de 8 heures 30. Ce sujet sera abordé en septembre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. La prochaine réunion se tiendra le 29 Septembre 2015



13. Levée de la réunion

No. Résolution : AR.20150616.13
IL EST proposé par : Linda Lalonde
Appuyé par : Martin Lessard

QUE la séance soit levée à 09:45

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.*

Germain Richer
Président

Linda Lalonde
Secrétaire

